

LATIN TARDIF ET LANGUE D'OC : DE QUELQUES
TEMOIGNAGES SOCIOLINGUISTIQUE

1. Latinophonie et occitanophonie
2. Testimonia : le VI^e siècle de Césaire d'Arles
3. Testimonia : le VII^e siècle, ailleurs et après
4. Observations diachroniques

1 - LATINOPHONIE ET OCCITANOPHONIE

Je parlerai aujourd'hui et ici des rapports entre la latinophonie et l'occitanophonie dans la période génétique qui relie la première à la seconde du IIIe au IXe siècle.

Le terme latinophonie désigne commodément l'espace sur lequel l'accomplissement de la romanisation a fait naître une vaste communauté de locuteurs. A partir du IIIe siècle, en effet, la communication horizontale s'est démocratisée : on communique de Trèves à Carthage et de Cordoue à Lyon grâce à une parole latine qui est devenue le bien commun des citoyens de l'Empire. Ce qui est vrai à grande échelle l'est aussi à petite échelle : les Gaules sont désormais ouvertes à la communication générale, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest. La latinisation des campagnes elles-mêmes s'achève du IVe au Ve siècle. Généralisation ne signifie pas monolithisme : la parole du latin parlé tardif varie beaucoup selon les lieux, les circonstances, les niveaux sociaux, les substrats, etc... En somme, elle a les caractères de toute parole parlée sur de vastes étendues par des locuteurs très différents les uns des autres, dans des contextes énonciatifs eux-mêmes polymorphes.

Par occitanophonie, on entendra l'ensemble des territoires où, dans le Sud de France, se sont longtemps parlés des dialectes de la langue d'oc. Dans le cadre de cet exposé, je considérerai que la limite nord de ces dialectes n'a que peu varié depuis le

Moyen Age : elle se situe le long d'une zone frontière qui suit une ligne Bordeaux-Limoges-Clermont-Valence. C'est à dire que l'hypothèse d'après laquelle les dialectes d'oc auraient remonté à leur naissance beaucoup plus au Nord, jusqu'à la Loire, avant de reculer devant les dialectes d'oïl me paraît peu fondée. On peut seulement hésiter quant à l'occitanité du triangle Limoges-Poitiers-Saintes jusqu'au XIIIe siècle. C'est donc sur l'espace défini par la dialectologie moderne que se placent mes considérations.

Par genèse, j'entends l'anamorphose au terme de laquelle le latin parlé tardif s'est transformé en protooccitan. Les bornes chronologiques sont claires en amont. Le latin parlé évolue à partir du IIIe siècle d'une manière suffisamment significative pour que l'on puisse placer là, non pas le point zéro, mais le premier stade. Les bornes se laissent moins aisément saisir en aval. En effet, nous ne disposons pas, comme en terres d'oïl, de déclaration explicite ressemblant au canon 17 du concile tenu à Tours en 813. D'autre part, les premiers monuments écrits où apparaisse une scripta qui témoigne d'une prise de conscience langagière sont très tardifs (Xe/ XIe siècles). Dans ces conditions, ce n'est que dans le cadre de la grammaire générale des langues romanes, que je fixerai le terme de l'étude au IXe siècle.

Rassurez-vous, il ne s'agit que d'une esquisse. Mon but est surtout d'intéresser les médiévistes qui me font l'honneur de

Erreur ! Argument de commutateur

m'écouter, à quelques unes des méthodes nouvelles qui contribuent au progrès de la connaissance en matière de linguistique diachronique. La double question ici est : quelle fut la chronologie du changement ? Quelle terminologie en conséquence devrait être adoptée ?

2 - TESTIMONIA : le VI^e SIECLE DE CESAIRE D'ARLES

a) De nombreuses disciplines ont été mises à contribution pour retracer l'histoire de la genèse des langues romanes. En général, la linguistique stricto sensu, s'est affrontée à la reconstruction de l'évolution interne de la langue mère pour aboutir aux langues filles. Cette approche a parfois été complétée par le recours à des analyses extra-linguistiques, fondées notamment sur l'histoire de la culture. Pour aller au plus vite, je dirai que depuis 30 ans de nouvelles disciplines sont apparues : grammatologie, pragmatique, sociolinguistique.

C'est précisément le recours à cette dernière qui a ouvert des voies d'approches neuves aux spécialistes de la genèse langagière. Appliquée aux siècles de l'Antiquité Tardive et du très Haut Moyen Age, cette méthode est justiciable de l'appellation de sociolinguistique rétrospective. Elle consiste à interroger par le biais de questionnaires appropriés les témoins de la période considérée. Qui sont-ils ? A partir du III^e siècle, c'est dans l'institution ecclésiastique que nous les trouvons. En effet, le christianisme est une religion de la parole qui doit être répétée, transmise et comprise. A ce titre, il fait entrer la latinophonie dans l'ère de la démocratisation : la communication verticale devient brusquement essentielle, ce qui signifie que les masses de locuteurs illettrés devront coûte que coûte avoir accès aux enseignements et aux prescriptions divins. Le sermo piscatorius devient la référence des professionnels de la communication

collective. Les témoignages qui nous instruisent sur cette nouvelle vie de la latinité sont nombreux. Ils permettent d'affirmer que tout ce qui se dit dans le cadre de la parole ecclésiale à destination des foules de fidèles se dit en latin et qu'inversement, toute la parole vive de l'Empire se convertit sans grands problèmes en écrit purement latin. Latinophonie et grammatica latina font bon ménage.

b) Cette situation caractérise la Gaule du Sud au Ve siècle, ni plus ni moins que les autres parts de la Romania. Certes, tous les auteurs ne se livrent pas à une débauche de démocratisation : la tradition impériale demeure suffisamment forte pour que les niveaux supérieurs de la latinité demeurent vivants et ipso facto peu aptes à la communication générale. Mais, à côté du latin hiératique d'un Sidoine Apollinaire, il existe un latin beaucoup plus naturel comme celui de Cassien (pourtant venu de l'Orient). Je laisse de côté ce siècle pour en venir immédiatement à un des témoins principaux du VIe siècle, Césaire, évêque d'Arles de 503 à 542. Nous avons de lui une abondante production écrite qui est une véritable mine de renseignements dans le domaine de la communication générale. Outre son charisme, le personnage présente des caractéristiques importantes : moine, ascète, lettré, il a légué dans ses écrits à la fois une théorie et une pratique de la parole latinophone.

Le résultats principaux de l'enquête sociolinguistique conduite à son sujet sont les suivants :

- 1) Les locuteurs qui ne parlent que leur langue maternelle sans être passés par les chemins de l'école sont l'objet d'une attention continue de la part de l'évêque. Cette catégorie de locuteurs est naturellement très largement majoritaire, même dans des cités de vieille tradition romaine comme Arles. Elle est désignée sous trois dénominations : rudes, rustici, illitterati. J'attire l'attention sur le fait que le terme rusticus («inculte») ne désigne les paysans qu'en contexte spécifique ; sinon, c'est un lexème qui forme une paire antonymique avec urbanus («cultivé»). Le terme illitterati est le plus net : il désigne ceux qui ne savent ni écrire ni lire et a pour synonyme l'expression traditionnelle non noui litteras. Je n'énumérerai pas les passages où Césaire fait référence à cette catégorie de locuteurs : ils sont nombreux et j'en donnerai la liste dans la version écrite de l'étude.

- 2) Le principe du recours à un style sans apprêts pour être compris du public des locuteurs illettrés est énoncé à plusieurs reprises. Césaire s'excuse auorès des locuteurs lettrés en des termes significatifs : «Voici la raison pour laquelle je demande humblement aux oreilles érudites d'endurer avec bonne humeur mes paroles incultes : le troupeau du Seigneur en son entier peut recevoir sa nourriture spirituelle si elle lui est transmise par une parole simple et, pour ainsi dire, allant à pied. Et puisque les fidèles à la simplicité non dégrossie ne peuvent se hisser aux hauteurs des intellectuels, que les

érudits daignent se pencher jusqu'à se mettre au niveau de cette ignorance (Sermo, 86)». Cette belle prise de position pastorale et stylistique requerrait une analyse mot à mot. On en déduira trois informations : 1) Il existe sans doute toujours une minorité de lettrés exigeants ; 2) Le prédicateur emploie un style sans apprêt et produit un énoncé sans complications ; 3) Ces précautions prises, les locuteurs/ auditeurs illettrés peuvent comprendre ce qui leur est dit.

- 3) Allons plus loin : cela signifie-t-il que la langue employée à l'intention des auditeurs était latine ? Autrement dit, quel est le degré d'indentité entre la parole prononcée et les textes qui nous sont accessibles ? Cette question a été très débattue. Pourtant, on ne peut pas faire l'économie, là aussi, des propres témoignages du temps. Toutes les enquêtes menées en ce sens chez les auteurs de l'Antiquité tardive montrent que les sermons dont les manuscrits nous sont parvenus ont été dits à haute voix tels quels. C'est particulièrement vrai d'Augustin dont les sermons, souvent improvisés, étaient pris à la volée par les tachygraphes. Césaire procédait différemment : il rédigeait ses sermons à l'avance ; ce travail lui paraissait absorbant. Nous avons les preuves qu'ils étaient lus directement dans l'église soit par lui-même, soit par des remplaçants. En effet, sa Vita, dont même un éditeur hypercritique comme B. Krusch reconnaît la fiabilité, dit qu'«il enseigna de mémoire aussi longtemps qu'il le put en

prêchant toujours à haute voix dans l'église». Or, lorsque l'évêque était malade, il confiait à ses prêtres, voire à ses diacres la tâche de lire l'homélie qu'il avait préparée. Afin de mieux cerner ses collègues et de les contraindre à instruire leurs fidèles, il leur recommande de faire lire les homélies toutes prêtes d'Augustin, d'Ambroise ou d'autres Pères : «Et si jamais messeigneurs les évêques éprouvent quelque peine à prêcher par eux-mêmes, pourquoi n'introduisent-ils pas l'antique coutume des chrétiens, qui est jusqu'à aujourd'hui observée de manière salutaire, de faire lire à haute voix des homélies des anciens pères par l'intermédiaire des prêtres ?». Il ne reste réellement aucune ambiguïté si l'on veut bien tenir compte des explications qu'il prodigue à la publication d'un recueil de ses sermons : «Inspiré par l'amour paternel et la sollicitude propre à tout pasteur, nous avons, pour répondre aux besoins des paroisses, consigné par écrit dans ce recueil des injonctions sans prétention que les saints prêtres ou les diacres auront à charge de lire à haute voix aux paroissiens confiés à leurs soins... (Sermo 2)». Ses propres homélies furent copiées un peu partout. D'autres prescriptions ne laissent pas de doute sur la régularité de la procédure. L'écart entre l'écrit et l'oral relève donc de l'écart ordinaire entre la graphie et la phonie, ni plus, ni moins.

- 4) L'accès direct à la parole latine est confirmé par les prescriptions qui concernent la lecture de l'Écriture (souvent,

en fait, de l'Evangile). Répétitivement, Césaire invite les fidèles dans leur ensemble à cet exercice. Il récuse par avance les esquives ; en particulier, il n'admet pas comme excuse le fait d'être illettré : « Cette dérobade est sans fondement... parce que même si un illettré ne peut pas lire l'Ecriture, il peut mettre sa bonne volonté à l'écouter lue par un lecteur (Sermo 6, 1) ». Cette obligation n'est pas réservée aux citadins ; les paysans sont énergiquement invités à la même écoute active. Après tout, s'écrie Césaire, ils sont bien capables de retenir par coeur des chansons érotiques du plus mauvais aloi ! Allant encore plus loin, l'évêque invite les illettrés fortunés à payer un lettré dans le besoin pour se faire faire cette lecture indispensable au salut de leur âme (Sermo 8). Ces recommandations furent-elles suivies d'effet ? Il est difficile d'en juger. Après tout, les communautés paysannes pieuses des Etats-Unis se sont longtemps illustrées par leur accès direct à la Bible. Mais l'important se trouve surtout dans un argument a silentio : parmi les multiples raisons qui sont avancées par les fidèles récalcitrants, il n'est jamais question d'un obstacle langagier. Quelle excellente raison cela aurait pourtant été que de se réfugier derrière l'impossibilité de comprendre tout simplement la lecture à haute voix du texte des Evangiles !

c) En fait, le faisceau des indices et des témoignages converge vers une indication claire et nette : être illitteratus en Provence

Erreur ! Argument de commutateur

au VI^e siècle ne signifie en aucun cas ne plus être latinophone. La communication verticale latine fonctionne pratiquement comme dans l'Afrique du Ve siècle. Pour se faire une idée plus précise de sa qualité, il convient de lire et d'analyser précisément ces sermons qui nous ont été légués par la tradition manuscrite. Le latin qu'ils emploient est du latin tardif appartenant au registre du sermo humilis (le «style terre-à-terre») : on est loin des canons du grand style oratoire ; mais on est en présence d'une latinité colorée, évolutive, parfois pittoresque, bref bien vivante. Les auditeurs illettrés comprennent ce latin à partir de leur propre et unique langue maternelle.

3 - TESTIMONIA DU VIIe SIECLE ET APRES

a) Si j'ai un peu creusé la question à propos de Césaire, c'est que son oeuvre permet d'ouvrir un chantier de fouilles exemplaire. Qu'en est-il ailleurs et plus tard ? Au VIIe siècle, il faut recourir à des documents différents, les Vitae. Destinées à la lecture à haute voix à l'occasion des fêtes du saint (ou de la sainte), elles sont de longueur et de qualité très diverses. Leur public peut également différer (moines ou laïcs) ; mais pour certaines d'entre elles, il ne fait pas de doute qu'elles sont destinées à la lecture d'une communauté de fidèles placés sous le patronage de leur saint local.

b) La nonne Baudonivie rédige peu après le décès de Radegonde (abbesse du monastère qu'elle a fondé à Poitiers) une Vie dont elle affirme qu'elle est destinée à la lecture tant publique que privée (Lib. 1, Prol.). La langue dans laquelle elle est rédigée, à la fois savoureuse et sans prétention, est analogue à celle qui se lit dans les homélies de Césaire, c'est-à-dire qu'elle relève du sermo humilis ou rusticus, comme le déclare la rédactrice elle-même (Lib. II, Prol.). Outre le niveau langagier, les thèmes traités appartiennent à un registre que l'on peut qualifier de fort humble, autrement dit de popularisant, ce qui n'est pas le moins important pour la réception du message par les illitterati. Je donnerai quelques analyses dans la version publiée. Mais je ne résiste pas au plaisir de vous citer quelques échantillons de cette latinitas

minor : Extra suam ebdomadam infirmantibus serviens, ipsa cibos decoquens, aegrotis facies abluens, ipsa calidum porrigens, visitabat quos fovebat (23)... Quanto fervore excitata ad coquinam concursitabat, saum faciens septimanam ? Aquam de puteo trahebat et dispensabat per vascula. Holus purgans, legumen lavans, flatu focum vivificans..., vasa de foco ipsa levans, discos lavans et inferens... (25).

Il existe ainsi une intercirculation entre l'énoncé latin et les récepteurs analphabètes. L'histoire de Radegonde est exemplaire : elle met en scène des traits qui relèvent de l'austérité monacale, tout en magnifiant des travaux et des jours bien modestes, que pouvaient comprendre les paroissiens du Poitou, cela d'autant plus que le langage adopté reflète par moments la respiration de leur propre parole. La communication ne fonctionne donc pas qu'à sens unique : les structures de l'énoncé spontané innervent de temps en temps le latin de Baudonivie. D'un autre côté, le latin de la liturgie chantée passe également les barrières claustrales, comme nous l'apprend involontairement une jolie anecdote de la même Vita. Un beau soir, le site du monastère était entouré par la musique (bruyante) de divers instruments dont jouait un grand nombre de laïcs (sans doute à l'occasion de quelque fête). C'est alors qu'une des moniales annonce à Radegonde avec un mouvement de joie qu'elle a reconnu une de ses propres compositions jouée par les artistes derrière les murs. Radegonde répond l'air très pincé que ce mélange entre la religion et le siècle est inacceptable. Réussit-elle à

tarir le contentement de la religieuse ? On peut en douter. Mais, l'important est cette interaction entre la liturgie latinophone et les jeux des artistes : ces deux mondes n'étaient pas séparés (36).

c) Les testimonia couvrent l'ensemble des terres d'Oc. Partons du Nord : en Poitou, Radegonde (j'annexe le Sud du Poitou) ; en Limousin, Pardoux, évêque de Guéret ; en Auvergne, Bonnet évêque de Clermont ; en Quercy, Ambroise, puis Didier, évêques de Cahors ; dans le Tarn, Ségolène, abbesse du Troclar ; en Provence, Rusticule, abbesse du monastère d'Arles. Ces Vies ont en commun d'offrir les documents qui permettent d'y reconnaître une théorie et une pratique de la communication verticale. Les caractères essentiels de la situation sociolinguistique que j'avais dégagé pour le VI^e siècle perdurent, malgré de lents glissements qui autorisent des recalages (la langue des Vies est parfois très évoluée, et pas seulement au niveau de la graphie).

d) Par économie de temps, j'arrête là mes considérations sur l'enquête de sociolinguistique rétrospective en futures terres d'oc. Le problème de la naissance de la langue d'oc, de la prise de conscience de son existence et de sa consécration par une scripta est une question connexe, mais différente, que je me suis efforcé de traiter ailleurs. Je me contente d'indiquer que puisque la prise de conscience d'une différence de nature entre la langue traditionnelle et la langue populaire ne date que du IX^e siècle en terres d'oïl, il est plus que vraisemblable qu'elle ne saurait

avoir eu lieu qu'au plus tôt à la même époque dans le Sud. Toutefois, les fameux conciles réformateurs de 813 sont muets sur la nécessité de traduire dans le Sud. En Arles justement, deux siècles et demi après la mort de Césaire, il est bien recommandé aux prêtres de prêcher à la campagne, sans autre précision. Me voici assez avancé pour passer à quelques conclusions de linguistique diachronique.

4 - OBSERVATIONS SUR LA DIACHRONIE

a) Il a sans doute existé deux explications au décalage, en chronologie et en intensité, entre la crise langagière dans le Nord et la crise dans le Sud.

Causes externes d'abord. On sait qu'à partir de la fin du VIII^e siècle, la réforme langagière engagée par les intellectuels carolingiens a entraîné un tel relèvement du niveau de la communication orale latine que les locuteurs illettrés ont purement et simplement refusé cette latinophonie révolutionnaire pour eux. Le tri langagier s'est accompli : on a cessé de confondre la parole quotidienne et l'héritage latinophone. Dans le Sud, la réforme fit sentir ses effets avec retard : l'arc culturel le plus important et l'archipel des monastères est largement en dehors des terres d'oc. Les évêques et les prêtres du Sud suivent de loin ces instructions. Il faudra en fait attendre le Xe siècle pour que la latinité du Sud change (Bernard d'Angers et Sancta Fides)

Causes internes ensuite. L'évolution du phonétisme d'oc a été moins marquée que celle du phonétisme d'oïl. Je n'en prends pour exemple que le système vocalique qui conserve intactes en syllabe tonique non entravée (sauf diphtongaisons conditionnées au contact de yod) les anciennes voyelles brèves et les anciennes voyelles longues latines, et également le A. L'écart entre la graphie latinisante et la phonie romanisante, moins tranché, laissait place

à des échanges durables entre l'écrit traditionnel et la parole innovante.

b) Cela étant, la communication verticale latinophone continue de fonctionner au sens large au moins jusqu'au 8^e siècle inclus. D'excellente et d'un haut rendement au VI^e siècle, elle se maintient un peu par rafistolage et par compromis pendant deux siècles. En conséquence de quoi, je suggère de distinguer deux périodes : III^e-V^e siècles, impériale ; VI^e-VIII^e siècles, mérovingienne (ou gothique, pour distinguer la spécificité du Sud). La langue d'oc proprement dite se cristallise au VIII^e siècle pour émerger aux IX^e-X^e siècles. On parlera donc dans le Sud de Latin Parlé Tardif de phase 1 (impérial) jusqu'au V^e siècle inclus ; de LPT2 (gothique) jusqu'au VII^e siècle ; de Protooccitan au VIII^e.